
*Méthodologie
simplifiée pour toutes
personnes n'ayant pas
encore reçu de
formation.*

- Cette méthode est structurante, simple, « de bon sens ». Elle s'adresse à tous ceux qui n'ont pas eu le temps de recevoir une formation et qui se retrouvent pourtant en première ligne face au drame du harcèlement.
- Cette méthode est sécurisée pour chacun, dans la mesure où elle permet une prise en charge d'une plainte tout en gardant une distance émotionnelle. Les jeunes se confrontent aux faits, et non plus les uns aux autres.

Nous sommes là pour accueillir vos doutes et vos questions.
Armelle et Virginie +32 (0) 486 89 17 95

Préambule

Suspicion de harcèlement ? Vous voulez en savoir plus ?

Vous ne comprenez pas bien qui fait quoi mais vous sentez que vous devez agir.

Vous voulez faire quelque chose de concret pour assurer la sécurité de la cible et des jeunes en général ?

Cette prise en charge d'une plainte est un outil éducatif pour responsabiliser autant le jeune que le groupe et suivre ce petit monde jusqu'à ce que les résultats soient tangibles.

Ce sera à l'Équipe de CONFIANCE que sera confié l'accompagnement du groupe confronté au harcèlement.

N.B.: Pour rappel, l'équipe de confiance prend place aux côtés de l'équipe liée à l'organisation de la répression : règlements, sanctions.

PHASE 1 : Les entretiens individuels



COMPRENDRE CE QUI SE PASSE...

Des infos sont remontées ? D'un jeune ? De parents ? D'un professeur ? Des moniteurs ? Mais encore ... Un évènement dramatique vient de se produire. A côté de la répression, nécessaire, vous souhaitez mettre en place un accompagnement éducatif ?

Vous êtes les personnes de confiance et vous prenez les choses en main.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS :

Chaque jeune est entendu, un à un, quel que soit le rôle qu'il tient dans la mécanique de harcèlement. Écoutez de façon bienveillante et posée chaque jeune, à commencer par le/la victime et ses ami.es.

- Avant chaque entretien, préparez de quoi écrire. Prise de note indispensable : seuls les faits sont notés : « J'ai reçu une plainte, et je voudrais connaître ton point de vue. Que peux-tu me dire à ce propos ? Où cela s'est-il passé, à quel moment ? Peux-tu être plus précis ? Qui y a participé ? Qui est témoin ? Que faisait le témoin ? Cela s'était-il déjà passé auparavant ? S'est-il passé d'autres évènements dont tu voudrais parler ? »

N.B.: Vous ne perdez pas de temps à écouter les jeunes un à un, vous GAGNEZ du temps car vous cessez de « jouer les pompiers » pour « éteindre le feu » qui empêchent les jeunes d'être concentrés sur les activités proposées.

- Tenez les responsables au courant : direction, animateurs, ...
- Communiquez ce que vous faites aux parents du jeune victime et assurez-les de leur place dans le processus.

PHASE 2 : La confrontation à la ligne de temps



CONFRONTEZ LES JEUNES AU RÉEL

Préparation avant la confrontation :

- Au calme, réalisez une ligne de temps rassemblant l'ensemble des faits repris lors des entretiens individuels.
- Préparez un local avec des chaises en cercle, autour d'une table centrale. Déposez la ligne de temps sur la table centrale avec de gros marqueurs de couleurs.
- Rassemblez les jeunes qui ont été reçus en entretiens individuels, pour les confronter à la ligne de temps.

1/ Les jeunes complètent, confirment ou corrigent la ligne de temps

- La victime entre d'abord seul.e dans le local. Il/elle découvre la ligne de temps, pour éventuellement la modifier et la compléter.
- « Je t'ai écouté.e et j'ai écouté tous tes camarades. Sur cette ligne de temps, tu retrouveras tout ce qui a été entendu lors des entretiens individuels. Certaines choses sont masquées pour respecter la volonté de celui/celle qui l'a demandé. Je te laisse découvrir la ligne de temps. Es-tu d'accord avec ce qui est écrit ? Si non, que voudrais-tu modifier ? Qu'indiquerais-tu à la place ? Est-ce que les autres sont d'accord avec cette modification ? »
- Ensuite la victime vient s'asseoir aux côtés de l'adulte de confiance.
- Un premier témoin entre ensuite dans le local, pour être confronté.e (devant la victime) à la ligne de temps. Le témoin s'assied ensuite à côté de la victime.
- De même, chaque jeune impliqué de près ou de loin par la problématique de harcèlement entre dans la pièce pour apporter des modifications à la ligne de temps.
- Les jeunes ayant des comportements harceleurs sont reçus en dernier. Eux aussi sont confrontés à la ligne de temps et peuvent y apporter des modifications, si accord des autres jeunes déjà assis.
- Et tous s'asseyent les uns à côté des autres.

2/ Les jeunes s'engagent dans des changements collectifs concrets | pour réinstaurer la sécurité tant pour la victime que pour le collectif.

- « Nous sommes parvenus à un accord sur la ligne de temps. Ce qui s'y trouve est contraire au règlement d'ordre intérieur de l'école/le club/... La santé mentale/intellectuelle/physique de chaque jeune est une priorité. Nous avons donc un gros problème à résoudre. Que proposez-vous ? Quelles sont vos solutions concrètes ? ».
- N.B. : un « pardon » n'est pas une mise en place concrète pour assurer la sécurité de tous, à moyen terme.
- Leurs propositions sont notées pour être évaluées lors du prochain rendez-vous.

3/ Informez les jeunes du prochain rendez-vous :

- Jour, date, heure et le lieu de la prochaine rencontre, pour évaluer les mises en place concrètes. Tenez parole, respectez vous aussi les engagements, pour plus de sécurité pour tous.
- Invitez les parents de la victime à participer à la ligne de temps.
- Eux aussi peuvent trouver leur place en tant qu'observateurs et apporter un éclairage important sur la santé mentale de la victime.

PHASE 3 : L'évaluation



POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES À TENIR LEURS ENGAGEMENTS | à court terme, moyen terme et long terme.

- Soyez ponctuel ! Au jour dit, à l'heure prévue, dans le local prévu, vous organisez une nouvelle rencontre entre les jeunes concernés, à commencer par le/la victime.
 - o Objectif : évaluation des mises en place concrètes décidées lors de la précédente réunion.
 - o Les jeunes entrent dans le même ordre que lors de la confrontation à la ligne de temps.
 - o « Voici ce qui avait été proposé par le groupe. Peux-tu évaluer concrètement chacun de ces points ? Qu'as-tu mis en place concrètement ? Qu'as-tu observé ? Te sens-tu en sécurité ? Oui-non, pourquoi ? ».
 - o Le/la victime explique ce qui a fonctionné, et si il/elle se trouve toujours en insécurité.
 - o Ensuite, les témoins nous rejoignent un à un et la/le.s harceleur.se.s, également.

Rôle de l'adulte :

- Tout ce qui est dit par les jeunes est noté.
- Reformulation sur base de la prise de notes de ce qui avait été décidé et des résultats obtenus.
- « Suite à notre dernier rendez-vous du ... (date), ceci avait été décidé ... (relire l'engagement). Certaines choses ont été mises en place, bravo ! (les citer) Continuons ... / Mais cela reste insuffisant ... / Certes, nous évoluons, mais il en faudra davantage pour chacun se sente à nouveau en sécurité. Que proposez-vous ? ».
- Informez les jeunes du jour, de la date, de l'heure et du lieu de la prochaine rencontre, pour le suivi.
- Tenez les parents de la victime au courant des mises en place et écoutez leurs observations du jeune victime. Vous avez besoin de ces observations pour savoir si vous allez dans la bonne direction (et si les jeunes ne vous mènent pas en bateau...).

PHASE 4 et suivantes : Le suivi



LE SUIVI des rencontres | Cette méthode ne confronte pas les jeunes les uns aux autres, mais les confrontent au REEL qu'ils partagent tous ensemble !

- Des rendez-vous de suivi sont organisés jusqu'à la fin de l'année académique, à raison d'un rendez-vous minimum par mois. Ainsi, un réel processus éducatif s'est mis en place.
- Les jeunes apprennent par les rendez-vous à construire leurs propres solutions et à respecter leurs engagements afin que chacun soit en sécurité. C'est un processus qui prend du temps. Et pourtant, dès les premières rencontres, le résultat est déjà là : les jeunes corrigent leurs attitudes parce qu'ils savent qu'ils vont y être confrontés.

Quitter le monde imaginaire... pour construire, ensemble, une solution commune, dans la STRUCTURE, la BIENVEILLANCE mais aussi l'évaluation des ENGAGEMENTS.

